



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

ANNEXES
MARS 2025

Dossier arrêté
le 4 mars 2025



**PROJET
D'AMÉNAGEMENT
STRATÉGIQUE**
Mars 2025

Dossier arrêté
le 4 mars 2025



**DOCUMENT
D'ORIENTATION
ET D'OBJECTIFS**
Mars 2025

Dossier arrêté
le 4 mars 2025





SOMMAIRE

Table des matières

Le territoire.....	3
Le syndicat mixte pour le SCOTERS.....	4
Les instances politiques.....	4
L'équipe technique.....	5
L'activité syndicale de l'année 2024	6
Les réunions et décisions du bureau et du comité syndical	6
Analyse de la compatibilité avec le SCOTERS en vigueur	7
Comptabilité – Budget.....	8
Le programme de travail 2024.....	9
Au niveau administratif.....	9
En termes d'animation et de partenariats.....	9
Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS	9
La révision du SCOTERS	10
Autres actions menées en 2024.....	12
Fédération nationale des SCoT	12
InterSCoT	12
Webinaires, travaux partenariaux, formations.....	12



Le territoire

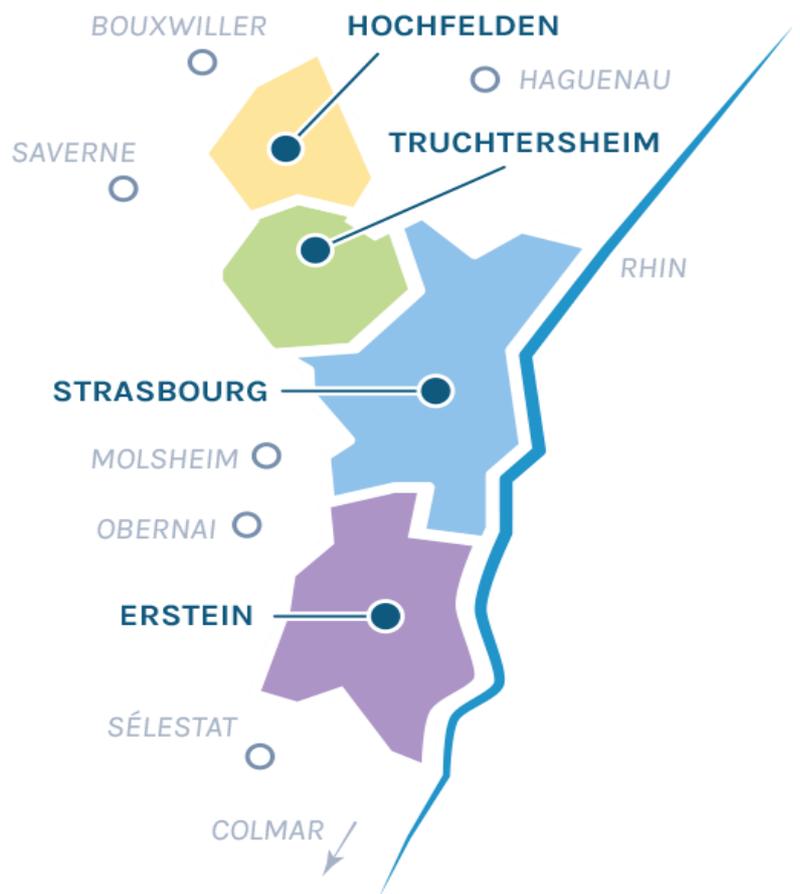
La communauté de communes du Pays de la Zorn : 21 communes, 16 175 habitants (2021)

La communauté de communes du Kochersberg : 23 communes, 26 648 habitants (2021)

L'Eurométropole de Strasbourg : 33 communes, 514 651 habitants (2021)

La communauté de communes du Canton d'Erstein : 28 communes, 48 676 habitants (2021)

104 communes
4 intercommunalités
606 150 habitants (2021)





Le syndicat mixte pour le SCOTERS

Les instances politiques

LES ÉLUS DU COMITÉ SYNDICAL

CC DU PAYS DE LA ZORN

 Bernard FREUND Vice-président	 Xavier ULBICH Membre du bureau	 Mireille GOEHRY Délégue titulaire
 Philippe DETTLING Délégue suppléant	 Marie-Paule LEHMANN Délégue suppléante	 Daniel LENGENFELDER Délégue suppléant

CC DU KOCHERSBERG

 Justin VOGEL Vice-président	 Claudine HUCKERT Membre du bureau	 Alain NORTH Délégue titulaire	 Alain GROSSKOST Délégue titulaire
 Alain HABER Délégue suppléant	 Jean-Charles LAMBERT Délégue suppléant	 Michel ROLAND Délégue suppléant	 Raymond ZILLIOX Délégue suppléant



EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

 Pia IMBS Présidente	 Danielle DAMBACH Vice-présidente	 Françoise SCHAETZEL Membre du bureau	 Thierry SCHAAL Membre du bureau	 Jacques BAUR Membre du bureau	 Marc HOFFSESS Membre du bureau	 Jeanne BARBEGHIAN Délégue titulaire	 Vincent DIBES Délégue titulaire
 Claude FROEHLI Délégue titulaire	 Anne-Marie JEAN Délégue titulaire	 Alain JUNG Délégue titulaire	 Michèle KANNENGESER Délégue titulaire	 Anne-Françoise RICHARDOOT Délégue titulaire	 René SCHAAL Délégue titulaire	 Denis TERNY Délégue titulaire	
 Camille BADER Délégue suppléant	 Suzanne BROLLY Délégue suppléante	 Béatrice BULOUD Délégue suppléante	 Cécile DELATTRE Délégue suppléante	 Jean HEIMANN Délégue suppléant	 Aurélien KOSMANN Délégue suppléant	 Michèle LECKLER Délégue suppléante	 Dominique MASTELI Délégue suppléant
 Pierre OZZANNE Délégue suppléant	 Philippe PERIMMER Délégue suppléant	 Larajid SAIDANI Délégue suppléant	 Benjamin SCULET Délégue suppléant	 Joël STEPHEN Délégue suppléant	 Laurent ULBICH Délégue suppléant	 Jean WEBLEN Délégue suppléant	

CC DU CANTON D'ERSTEIN

 Wilhelm SCHAL Vice-président	 René DENTRICH Membre du bureau	 Jean-Luc BRETTEL Délégue titulaire	 Marie-Berthe SEIN Délégue titulaire
 Jean-Pierre ISSENHUTH Délégue titulaire	 Julien KOEGLER Délégue titulaire	 Denis SCHULTZ Délégue titulaire	 Fernand WILMANN Délégue titulaire
 Dominique EHRHART Délégue suppléant	 Marlise HEYM Délégue suppléant	 Guillaume FORGARD Délégue suppléant	 Laurent JERS Délégue suppléant
 Nicolas NEDERGAANG Délégue suppléant	 Bernard SCHNEIDERLIN Délégue suppléant	 Thierry WILL Délégue suppléant	 Jacky WOLFKARTH Délégue suppléant

Le bureau syndical, est composé de 12 élus (1 présidente, 4 vice-présidents et 7 membres) :

- **6 membres pour l'Eurométropole de Strasbourg**

Pia IMBS, présidente	Marc HOFFSESS
Danielle DAMBACH, 4 ^{ème} vice-présidente	Thierry SCHAAL
Jacques BAUR	Françoise SCHAETZEL

- **2 membres pour la Communauté de communes du Kochersberg**

Justin VOGEL, 1 ^{er} vice-président	Claudine HUCKERT
--	------------------

- **2 membres pour la Communauté de communes du Pays de la Zorn**

Bernard FREUND, 2^{ème} vice-président

Xavier ULRICH

- **2 membres pour la Communauté de communes du Canton d'Erstein**

Stéphane SCHAAL, 3^{ème} vice-président

Benoît DINTRICH

L'équipe technique

Le syndicat mixte compte trois agents.



Eve ZIMMERMANN
Directrice

CONTACT :
eve.zimmermann@scoters.org
03 88 15 22 20 / 06 75 99 35 15



Jessy MUCKENSTURM
Chargée de mission en
urbanisme

CONTACT :
jessy.muckensturm@scoters.org
03 88 15 22 24 / 06 17 64 84 50



Anne-Marie SCHLONSOK
Responsable de gestion
administrative et comptable

CONTACT :
am.schlonsok@scoters.org
03 88 15 22 22

L'activité syndicale de l'année 2024



Les décisions du comité syndical et du bureau sont consultables sur le site Internet du syndicat mixte.
<https://www.scoters.org/territoire-organisation/les-instances-politiques-et-decisions/>

Les réunions et décisions du bureau et du comité syndical

BUREAU	12/03 2024	Avis-Permis d'aménager modificatif n°2 "Coté champs" à Benfeld Avis-Permis d'aménager "lotissement rue des vergers" à Wingersheim-les-Quatre-Bans (Mittelhausen) Avis-PLU arrêté de Kogenheim
COMITÉ SYNDICAL	25/03 2024	Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2023 Compte de gestion 2023 Compte administratif 2023 Affectation du résultat Budget supplémentaire 2024 Analyse des résultats de l'application du SCOTERS Révision du SCOTERS : synthèse des ateliers de préfiguration du DOO Évolution du DAACL
BUREAU	08/10/2024	Avis-SCoT arrêté de l'Alsace du Nord
COMITÉ SYNDICAL	15/10/2024	Approbation du procès-verbal du 25 mars 2024 Action sociale : réévaluation des chèques déjeuner Débat d'orientation budgétaire 2025
COMITÉ SYNDICAL	10/12/2024	Approbation du procès-verbal du comité syndical du 15 octobre 2024 Convention financière ADEUS 2025 et programme de travail Budget primitif 2025

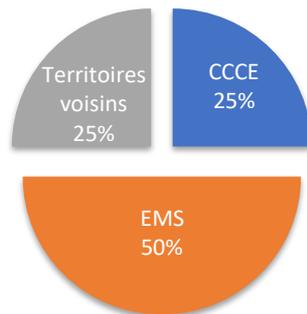
Analyse de la compatibilité avec le SCOTERS en vigueur

Délégation au bureau

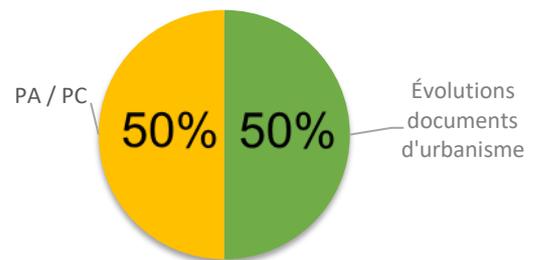


En 2024, le bureau SCOTERS a rendu 4 avis en matière de compatibilité et pris connaissance de 4 avis techniques.

Localisation des projets soumis pour avis



Nature des projets



Le nombre de projets analysés a connu sur l'année 2024 une baisse importante, pouvant s'expliquer en partie par une contraction du marché immobilier et un contexte économique tendu. *On observe une certaine reprise des opérations début 2025.*

Par ailleurs certaines petites opérations, hors échelle SCoT, ont fait l'objet d'une consultation du syndicat mixte mais ne figurent pas dans les chiffres mentionnés (hors rapport de compatibilité).

Concernant l'année 2024, les dossiers soumis à l'avis du SCOTERS concernent davantage les territoires plus urbains (EMS et CCCE). Néanmoins considérant le faible nombre de dossier les résultats du graphique sont à nuancer.

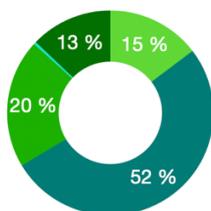
À cela s'ajoutent 2 analyses de demande d'exploitation commerciale dans le cadre de la participation du SCOTERS en **CDAC** (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) à Eschau et Geispolsheim.

Comptabilité – Budget



SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

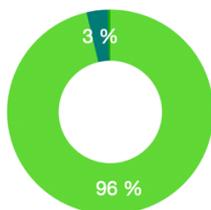
011 Charges à caractère général	54 909,11 €
012 Charges de personnels et frais assimilés	193 912,53
65 Autres charges de gestion courante	76 196,47 €
67 Différences sur réalisations positives	1 500,00 €
68 Dotations aux amortissements	48 160,79 €
Revenus totaux	374 678,90



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnels et frais assimilés
- 65 Autres charges de gestion courante
- 67 Différences sur réalisations positives
- 68 Dotations aux amortissements

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

74 Dotations, subventions et participations	360 045,00
75 Autres produits de gestion courante	12 401,42 €
775 Produits de cessions d'immobilisation	1 500,00 €
Dépenses totales	373 946,42



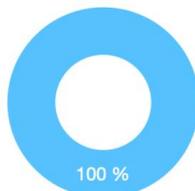
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 775 Produits de cessions d'immobilisation

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Déficit de fonctionnement	-732,48 €
Résultat reporté	328 151,34
Résultat de fonctionnement cumulé	327 418,86

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

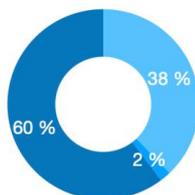
20 Immobilisations incorporelles	75 861,22 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €
Revenus totaux	75 861,22 €



- 20 Immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

10 Dotations, fonds divers et réserves	30 245,63 €
192 Plus ou moins value sur cession	1 500,00 €
28 Amortissements des immobilisations	48 160,79 €
Dépenses totales	79 906,42 €



- 10 Dotations, fonds divers et réserves
- 192 Plus ou moins value sur cession
- 28 Amortissements des immobilisations

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Déficit de fonctionnement	4 045,20 €
Résultat reporté	28 788,27 €
Résultat de fonctionnement cumulé	32 833,47 €

Le programme de travail 2024



Au niveau administratif

- Préparation et suivi des bureaux et comités syndicaux
- Préparation, validation et exécution comptable et budgétaire
- Communication
 - Actualisation régulière du site Internet
 - 2 newsletters « Territoires du SCOTERS » : [Newsletter n°6](#) [Newsletter n°7](#)

En termes d'animation et de partenariats

L'équipe du syndicat mixte travaille en étroite relation avec les acteurs de son territoire ainsi qu'avec ses partenaires.

- ✓ Dans le cadre de la révision du SCOTERS :
 - Échanges avec les partenaires (DDT, Région, ADIRA, ATIP, CCI) : **19 réunions**
 - Échanges avec les EPCI membres (élus et techniciens) : **26 réunions**
- ✓ Commerce
 - DAACL (Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique) : **1 Copil (29 février)**
 - CDAC et projets : **5 réunions**
- ✓ Accompagnement des communes et intercommunalités lors de l'élaboration ou l'évolution de leur document d'urbanisme local et de leurs projets locaux
8 réunions / échanges

Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS

Cf. délibération du 12 décembre 2023

Le travail attendu de l'ADEUS par le SM SCOTERS en 2024 concerne notamment :

- **l'accompagnement du SM SCOTERS dans la poursuite des travaux de révision** : rédaction des pièces selon avancement (DOO, diagnostic, justification des choix, état initial de l'environnement, évaluation environnementale), co-animation des réflexions vers les choix, production de supports et analyses ;
- la valorisation de l'expertise et des travaux divers de l'agence au bénéfice de la révision et du territoire du SCOTERS et de ses membres, ainsi qu'en lien avec les échelles supra (SCoT voisins, département, Région, transfrontalier) : selon Programme de Travail Partenarial 2024
- la mobilisation des ressources et outils techniques de l'agence (SIG-cartographie, INDESIGN, INTEO, etc.) et de son réseau de partenaires.

Plus de 30 réunions de travail et de présentations

La révision du SCOTERS

2024 : Rédaction du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) et finalisation des pièces en vue de l'arrêt du projet

✓ Ateliers DOO

Le DOO a pour objectif de définir les moyens de concrétiser le projet de territoire. Son élaboration s'est appuyée sur une série d'ateliers thématiques menés en 2023 et 2024. Pilotés par un binôme d'élus du bureau, ils ont impliqué les membres du comité syndical afin de préparer la rédaction du DOO à partir de propositions d'orientations (formulation d'objectifs, cartographies, projets, etc.).

14 février 2024 **Atelier DOO Habitat**
18 avril 2024 **Atelier DOO Foncier**

✓ Travail avec les partenaires et acteurs locaux

De nombreuses réunions techniques se sont tenues au second semestre 2024 avec les partenaires du SCoT.

2 réunions PPA (16 mai 2024 et 7 novembre 2024)
nombreux échanges avec les référents techniques des EPCI (septembre à décembre 2024)
échanges avec d'autres partenaires (Port Autonome de Strasbourg, SDEA, UNICEM, AREA, ADIRA, ATIP)

Ces temps ont permis d'enrichir la rédaction du projet de DOO en vue de sa finalisation, de vérifier sa compréhension et de partager l'application attendue.

✓ Présentation et validation du référentiel opposable (le DOO) avec les élus

▪ 18 juin – Journée SCOTERS au musée Würth à Erstein

61 participants

La **rencontre annuelle** du SCOTERS qui s'est tenue le 18 juin 2024 à Erstein (musée Würth) avait pour sujet « vers un changement de modèle ». L'objectif était de rappeler les principes fondateurs du SCoT révisé pour mettre en évidence les évolutions proposées depuis le SCoT en vigueur et d'y faire adhérer les élus locaux à partir d'exemples de bonnes pratiques du territoire présentés par les élus aux élus.



- **Rencontres par EPCI sur le DOO, en conférences des maires**

93 participants au total, 91 communes représentées

Le projet de DOO a été partagé avec l'ensemble des élus locaux, par EPCI en **conférences ou bureaux des maires**, courant septembre 2024. Les orientations ont été présentées en ciblant les attentes spécifiques aux réalités de chaque composante du territoire du SCoT, et ont été discutées afin de permettre leur juste compréhension et application.



Le bureau, réuni chaque mois, a arbitré sur les évolutions à apporter avant l'arrêt du projet début 2025.

- ✓ **Réunions publiques sur le DOO**

69 participants

Deux réunions publiques ont permis de partager le Projet de DOO (Document d'Orientation et Objectifs), volet opposable du SCoT, avec les acteurs du territoire

3 décembre à Wingersheim

10 décembre à Plobsheim



Autres actions menées en 2024

Fédération nationale des SCoT

- ✓ RNS à Arras du 29 au 30 août 2024 « *Construire sa stratégie écologique territoriale* »

[Lien pour télécharger les actes](#)

- ✓ Réseau FédéSCoT

Comités techniques, échanges entre référents régionaux, séminaires, formations, etc.

5 réunions d'échanges et de partage

2 formations (en lien avec le CNFPT)



InterSCoT

○ InterSCoT Grand Est

Rôle de référent FédéSCoT pour le Grand Est : Animation du réseau des SCoT en Grand Est, en coordination avec le président et la directrice du SCoT de l'agglomération messine.

Relais et partage d'informations, interlocuteur référent pour les partenaires, mobilisation de groupes de travail.

- ✓ Échanges MRAe / territoires (SCoT et EPCI)

Partage entre attentes et réalités de terrain

12 avril : nouveaux enjeux

28 juin : Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

8 novembre : renaturation

- ✓ Échanges avec la Région Grand Est

3 rencontres dans le cadre de la modification du SRADDET et de la Conférence Régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

3 participations au Copil Data Grand Est

○ InterSCoT Bas-Rhin

Échanges techniques réguliers sur les actualités nationales, régionales et locales ainsi que sur le fonctionnement interne et l'état d'avancement des révisions de SCoT.

4 InterSCoT techniques (PPA, actualités)

3 échanges transfrontaliers (élaboration du projet de territoire du Rhin supérieur porté par la CeA en appui de la Conférence du Rhin supérieur)

Webinaires, travaux partenariaux, formations

Thématiques suivies, à l'échelle locale (ADEUS, Région Grand Est) ou nationale (FédéSCoT, CEREMA, ADEME, etc.) : foncier, évolution législative, densités, économie, santé, etc.

6 formations



Syndicat mixte pour le SCOTERS

13 rue du 22 novembre

67000 STRASBOURG

03 88 15 22 22

syndicatmixte@scoters.org